

Communiqué de presse

Jeunes talents : candidatures ouvertes pour 2009 !

Les candidatures à la quatrième édition du cycle *Jeunes talents loir-et-chériens* sont ouvertes. Les candidats doivent être âgés de moins de 35 ans et être natifs du département, habiter et/ou étudier en Loir-et-Cher. La sélection des lauréats est réalisée par un jury composé d'artistes et de professionnels de la photographie et des arts plastiques.

Les jeunes artistes intéressés par cette opération doivent adresser un dossier artistique **avant vendredi 31 octobre 2008** à : Monsieur le Président du conseil général de Loir-et-Cher – Place de la République – 41020 Blois Cedex. Contenu du dossier à présenter au format A4 : un CV, une présentation de la démarche artistique, des illustrations des œuvres avec leurs dimensions et la technique utilisée.

→ En 2009, le cycle *Jeunes talents* se déroulera de février à mars. Les œuvres des artistes lauréats seront exposées dans les galeries de l'Hôtel du Département. Initié par le conseil général de Loir-et-Cher, ce cycle est destiné à promouvoir de jeunes artistes au talent prometteur, en les aidant à monter leur première exposition.

Informations pratiques :

Contact : Marina Van den Broucque - tél. 02 54 58 41 20 - fax 02 54 58 43 53

Courriel : marina.vandenbroucque@cg41.fr

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr